



Réunion de Bureau

6 février 2023



Présents : L VALETTE – T LEMONNIER – P MANGEOLLE - M PETITJEAN
D CANET – MP CANET – L DEMANGE – S CLAUDON – G GREGORI

Invité : G FORMET



Mot du président

- La bonne nouvelle en ce début d'année est l'allègement des mesures sanitaires, signe d'un recul du risque de reprise de la pandémie. Nous allons connaître une saison pleine avec des compétitions qui iront à leur terme
- Nous devons rester mobilisés pour atteindre une augmentation de 10% du nombre de licenciés par rapport à la saison dernière



Licences au 5/03/23

- FFBB: + 13,8 %
- Ligue Grand Est: + 12,9 %
- CD 88: 2260 licenciés contre 2059 au 4/12/21 soit + **9,8 %**

- L'objectif reste 10% d'augmentation reste atteignable
- La progression est plus importante en masculins (+ 12%) qu'en féminines (+ 4,6 %)
- Nous dépassons le total des licences de la saison dernière qui était de 2157 soit + 4,8 %
- Bravo à tous les clubs pour ce bon résultat... et continuez à créer des licences



Les incivilités

- La visio avec les clubs aura lieu le 27 février de 19h à 20h
- Le programme
 - Introduction : Luc Valette
 - Les enjeux, le programme du CD88, le rôle du parent et du délégué fair-play : Gilles Grégori
 - La gestion des conflits : Anne Catherine Chevalier (à confirmer)
 - Témoignage d'un dirigeant : Pascal Bomont
 - Questions / Réponses



Secrétaire Général

Notes eFFBB

- **2023-01-16 NOTE CD LR CLUBS Journée Nationale du 3x3 2023:** La fédération lance la 1ère édition de la Journée Nationale du 3x3 en France. Celle-ci se déroulera les 17 et 18 juin prochain.

Cette journée sera organisée par l'ensemble des structures fédérales (comités, ligues et clubs). L'objectif de cette manifestation est de faire découvrir la pratique du 3x3 au plus grand nombre gratuitement. Seront organisés pendant ce week-end:

- Des animations
- De l'initiation
- Des tournois

Chaque structure souhaitant participer à cette manifestation de se recenser via le lien suivant : <https://forms.office.com/e/WspNUZGfWh>

Une affiche sera envoyée à toutes les structures par l'intermédiaire du mailing club et sera aussi à votre disposition sur la plateforme www.3x3ffbb.com



Secrétaire Général

Notes eFFBB

- **2023-01-18 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT Evolution Engagements des CTC:** Sur proposition de la Commission Fédérale Clubs, le Comité Directeur de la Fédération a souhaité apporter des évolutions aux engagements des clubs signataires d'une convention de coopération territoriale. Ainsi, à compter de la saison 2023 – 2024, les clubs signataires d'une convention de CTC s'engageront sur 2 points.
 - Le premier engagement sera un engagement individuel de chaque club signataire de la convention. Fidèle à la volonté de proposer un accueil pour les enfants de moins de 11 ans dans un maximum de clubs, les clubs signataires d'une convention s'engageront individuellement à ce que l'effectif total du club soit composé d'au minimum 15% de licenciés de moins de 11 ans.
 - Le second engagement sera un engagement solidaire de l'ensemble des clubs signataires de la convention. Souhaitant renforcer la mission de développement territorial et l'objectif de diversifier les pratiques proposées par les clubs, les clubs signataires d'une convention s'engageront collectivement à mettre en œuvre le Plan Fédéral « Club 3.0 et Pratiques Fédérales »



Secrétaire Général

Cette évolution a pour vocation à renforcer la diversification des pratiques au sein des clubs et ne pas concentrer le travail quotidien sur notre seule pratique historique du 5x5. Par ailleurs, la Fédération ayant impulsé une nouvelle dynamique avec le Pacte Officiels #TousEngagés, le Comité Directeur Fédéral n'a pas souhaité créer une surréglementation venant s'ajouter aux engagements pris dans le pacte.

Ainsi, les écoles d'arbitrage portées par les clubs signataires d'une convention n'auront plus de caractère obligatoire. Toutefois, les clubs pourront poursuivre leur collaboration dans le cadre du Pacte Officiels 2024.

Sur le plan calendaire, ces nouvelles dispositions adoptées lors du Comité Directeur du 14 octobre 2022 entreront en vigueur à compter du 1er juillet 2023.



Secrétaire Général

Notes eFFBB

- **2023-02-01 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-INFRA-Présentation Plan 5000**: L'Agence Nationale du Sport a validé dans sa note de service du 27 décembre 2023 les conditions de mise en œuvre en 2023 du plan 5000 Equipements. L'ouverture du dispositif à l'ensemble des territoires et la répartition des crédits sur l'année 2023 constituent une opportunité importante pour assurer le soutien au développement des disciplines du Basket-Ball. Les démarches engagées depuis plusieurs années dans le cadre du plan INFRA doivent pouvoir se concrétiser plus largement encore sur 2023 avec un objectif de création de plus de 400 terrains de 3x3 qui s'ajouteront aux 162 terrains soutenus en 2022 sur ce programme.



Secrétaire Général

Notes eFFBB

- [2023-01-31 NOTE LR CD CLUBS-Offre Structures Gonflables](#): Relance de l'offre d'achats groupés de structures gonflables pour les Ligues, Comités et Clubs (date limite pour commander : 31 mars 2023) :
 - Terrain 3x3 10x10m ou 5x5 20x10m
 - But autoportant seul - Cercle à 2m60 ou à 3m05
 - Arche d'accueil pour vos événements et ballon géant

Possibilité de personnaliser votre structure avec votre logo ou celui de vos partenaires
L'offre négociée par la FFBB auprès de CAIRN permet de diminuer les coûts et repose sur le principe de commande groupée : plus il y aura de commandes d'ici au 31 mars 2023, plus les tarifs unitaires diminueront



Secrétaire Général

Notes eFFBB

[2023-02-01 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-PSF2023-Clubs-Webinaires](#): A l'issue du Comité Directeur fédéral des 16 et 17 décembre 2022, la campagne PSF pour l'année 2023 a été ouverte. Les premières informations sur la campagne ont été communiquées par note du 22 décembre 2022 puis précisées lors du séminaire des dirigeants des ligues et comités à Troyes récemment.

Le lancement de la campagne clubs au niveau national s'appuie sur l'organisation par la commission fédérale clubs sur 5 webinaires du 13 au 17 février 2023.



Secrétaire Général

Ces webinaires seront à chaque fois découpé en 2 parties :

- La présentation d'un dispositif
- La présentation d'un outil lié à la demande de subvention

Contenu

- 13 février 2023 : Dispositif n°1 (CLUBS) : Structurer le club (formation, outils de gestion, innovation, ESS) • 14 février 2023 : Dispositif n°2 (CLUBS) : Créer et développer l'offre de pratiques (5x5) proposée par la FFBB dans une démarche qualité (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel).
- 15 février 2023 : Dispositif n°3 (CLUBS) : Créer et développer l'offre de pratiques (3x3) proposée par la FFBB dans une démarche qualité (Basket Compétition, Loisir, Entreprise, événementiel)
- 16 février 2023 : Dispositif n°4 (CLUBS) : Créer et développer l'offre de pratiques (VxE) proposée par la FFBB dans une démarche de qualité (Basket Santé, BaskeTonik, MicroBasket, Basket Inclusif...).
- 17 février 2023 : Dispositif n°5 (CLUBS) : Soutenir les actions en lien avec le plan FFBB « Société & Mixités » - Le label FFBB Citoyen

Ces Webinaires seront aussi disponibles en rediffusion.

Lien : <https://forms.office.com/e/ZkZbDbz12E>



Secrétaire Général

Notes eFFBB

[2023-02-03 4-PCT-SMs-Lutter contre propos Racistes](#): Les propos qui auraient été tenus par un spectateur lors d'un récent match de basketball de NM2 a conduit la Fédération Française de Basketball à saisir la Commission Fédérale de Discipline, rappelant en ce sens la tolérance 0 en la matière. Ce triste épisode nous conduit à rappeler à l'ensemble du réseau les outils existants, des actions possibles par les différents acteurs du jeu en lien avec les services de l'Etat.

Il appartient aux structures de nous signaler les faits susceptibles d'engager une procédure à signalement@ffbb.com.

Immédiatement, la fédération souhaite que pendant tout le mois de février soit rappelé cette action et que soit organisés dans les clubs des temps de sensibilisation. Vous trouverez dans cette note l'ensemble des éléments à votre disposition.



Secrétaire Général

1°) Nous vous demandons de lire ce texte avant chaque rencontre sportive seniors et jeunes.

L'ensemble du basket français est engagé contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sous toutes ses formes sur et autour des terrains. Parce que le silence, c'est l'indifférence, nous décidons de porter haut et fort cet engagement de bannir et dénoncer tout acte répréhensible ou toute parole inappropriée. Nous soutiendrons toujours les victimes d'actes ou de propos racistes, discriminatoires en dénonçant les faits et en saisissant systématiquement les instances disciplinaires et les juridictions compétentes. Le travail éducatif mené dans nos clubs auprès d'un jeune public ne peut être mis à mal par le comportement de certains à l'occasion de rencontres sportives. Le basket-ball doit continuer de briller grâce à nos valeurs d'intégration, de respect, de fair-play et de bien-vivre ensemble. Notre victoire, ce sont nos différences.

2°) Afin d'accompagner cette démarche d'actions de prévention ou de communication, nous rappelons que la fédération met depuis plusieurs années à votre disposition des outils et des visuels



Secrétaire Général

Les fichiers sont disponibles sans personnalisation dans l'espace projet Société et Mixités de eFFBB.

Les structures souhaitant une personnalisation peuvent le demander à l'aide du formulaire joint en le retournant à l'adresse : citoyenne@ffbb.com accompagné du ou des logo(s) en haute définition. Cette personnalisation sera à régler directement à notre prestataire (50€ HT pour une campagne - 85€ HT pour deux campagnes - 115€ HT pour trois campagnes)

Pour les structures disposant de panneaux LED, la FFBB dispose des animations des campagnes "Un supporter" et "Une différence" (nous contacter pour les formats disponibles).

La FFBB tient également à votre disposition des messages de sensibilisation (aux formats numériques)



Secrétaire Général

Séminaire des dirigeants – Troyes 2023

VIVRE ENSEMBLE

8 points qui sont revenus à plusieurs reprises ou sur lesquels la discussion s'est installée.

- 1) Les ligues et comités se proposent pour être les intermédiaires pour trouver les sites de formation
- 2) Grosse incompréhension sur Packs à payer annuellement (BS; BTK et BI)
- 3) Adaptation et ajustement des dotations pour les CGB en fonction du nbre de participants (GRDF)
- 4) Finaliser dans les meilleurs délais et rendre accessible la pratique BTK forme
- 5) Guider les clubs pour connaître les établissements en capacité d'avoir une convention avec un club pour mettre en place du BS, BTK et BI (EPHAD, IME...)
- 6) Quelle reconnaissance pour un club qui permet à un joueur porteur d'un handicap de pratiquer avec les autres ?
- 7) Nécessité de constituer un réseau VxE pour mieux accompagner les structures demandeuses (newsletter, webinaire...)
- 8) Envisager la mise en place des formations VXE dans les Territoires Ultra Marins



Secrétaire Général

Séminaire des dirigeants – Troyes 2023

INCIVILITES

OFFICIELS

- DIRE BONJOUR ETRE POLI CONVIVIAL ALLER AU DEVANT DES AUTRES ACTEURS
- Ne pas prendre son portable quand on est en tenue d'arbitre
- Favoriser la communication informelle positive
- Former les arbitres à entraîner
- Former les arbitres à la gestion des conflits
- Les former à la rédaction des rapports
- Accompagner (pour de vrai) les jeunes arbitres
- Former les arbitres clubs à comment gérer les incivilités, les violences
- Envoyer un message régulièrement à tous les arbitres clubs, avec des astuces, des points de règlements
- Améliorer la formation des arbitres clubs, et des jeunes arbitres pour qu'ils soient suffisamment en confiance lors d'incivilité



Secrétaire Général

DIRIGEANTS

- DIRE BONJOUR ETRE POLI CONVIVIAL ALLER AU DEVANT DES AUTRES ACTEURS
- Charte de bonne conduite
- Formation de délégué de club
- Le CD et/ou la ligue fait des réunions de sensibilisation information dans les clubs où il y a des problèmes

JOUEURS

- DIRE BONJOUR ETRE POLI CONVIVIAL ALLER AU DEVANT DES AUTRES ACTEURS
- Le plaisir avant la compétition
- Lors de la prise de licence expliquer les risques des incivilités



Secrétaire Général

TRANSVERSE

- Charte de bonne conduite pour tous (déontologie, éthique?)
- Charte des parents, charte des supporter, charte des entraîneurs
- FFBB propose aux clubs une procédure pour traiter en interne les situations d'incivilité
- Formation de tous pour tous accessible
- Gérer les frustrations, les rancœurs: savoir pourquoi je fais du basket
- Partager les valeurs du sport
- Protocole d'avant match: dire à tous ce que chacun risque en cas d'incivilités
- Créer un challenge Fair-Play dans les comités ou les ligues
- Pour les clubs, proposer une licence à point
- Réfléchir à une valorisation positive
- Expliquer les règles au plus grand nombre par un e-learning ou une vidéo accessible à tous le monde
- Utiliser un observatoire (A LA CONDITION D'AVOIR LES MOYENS HUMAINS DE LE TRAITER)

Secrétaire Général

Points statutaires

Schéma de la « Loi Sport » du 2 mars 2022





Secrétaire Général

Bureau Fédéral :

- Parité stricte : 50% de femmes & 50% d'hommes
 - À partir de 2024 pour la FFBB
 - A partir de 2028 pour les Ligues Régionales (CD non concernés)
 - Places réservées (FFBB):
 - 2 sportifs de haut-niveau
- Maintien du nombre des membres du Bureau Fédéral à 16 membres

Un président ne pourra pas faire plus de 3 mandats de plein exercice



Secrétaire Général

Assemblée Générale Elective FFBB :

- Corps électoral:
 - Introduction du vote direct des clubs
 - 1 club = nombre de voix représente le nombre de ses licenciés au 31 mars
 - L'ensemble de ses voix représente 50% du collège électoral
 - 50 autres % représenteront les Comités Départementaux/Territoriaux et les Ligues Régionales
 - Modalités de désignation prévues dans les statuts-types
- Modalités élection:
 - Organisation d'une AG électorale mixte (présentiel et distanciel) ou 100% distanciel
 - Procédure de vote électronique dématérialisée
 - Scrutin uninominal



Secrétaire Général

STATUTS-TYPES CD/LR

Désignation des délégués

- Pour les Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires fédérales :
 - Aucun changement : les clubs sont représentés par des délégués qu'ils élisent lors des AG de CD ou de LR selon leur niveau de pratique le plus élevé
- Pour l'Assemblée Générale électorale FFBB :
 - Désignation de délégués des CD/CT et LR par les membres du Comité Directeur et en leur sein:
 - De 0 à 7000 à voix : 2 délégués (1 homme / 1 femme)
 - Au-delà de 7001 voix : 4 délégués (2 hommes / 2 femmes)
 - Suppléants

➤ Arrêt du nombre de voix au 31 mars de la saison N



Secrétaire Général

Adoption des nouveaux statuts - obligatoire avant le 1er janvier 2024 :

- La FFBB enverra au 2^o trimestre 2023 les statuts types modifiés
- Rappel : seule une Assemblée Générale Extraordinaire permet de modifier les statuts (après validation par le Comité Directeur) => Organisation de l'AG extraordinaire en mai/juin 2023 en même temps que l'AG Ordinaire (modalités de réunion différentes)
- Point d'attention: Actualisation nécessaire du règlement intérieur dont la rédaction actuelle peut entrer en contradiction avec les nouveaux statuts qui prévaudront



Exemple de com
Par un autre CD

Secrétaire Général

LE 3 FÉVRIER 2023

BASK & NEWS

PUBLICATION OFFICIELLE DU COMITE TERRITORIAL DES ALPES DU SUD DE BASKETBALL

1445

LICENCIES

AU 02/02/2023

Dans le présent numéro :

SOMMAIRE DE LA NEWS - 19

A CHAQUE COMMISSION, SON CODE COULEUR.





Comité Territorial	■
Commission Technique	■
Commission Mini-basket	■
Commission Sportive	■
Commission des Officiels	■
Commission 3x3	■

LE BASK & NEWS EST A DESTINATION DE L'ENSEMBLE DES LICENCIES ET ACTEURS DU BASKET DES ALPES DU SUD

COMMUNIQUE OFFICIEL DU COMITE DIRECTEUR

INFORMATION COMITE DIRECTEUR

- 2 webinaires seront organisés par la Commission Fédérale Clubs le 4/02 et le 11/02 [cliquez ici](#) pour plus d'information.
- Plan 5000 Equipements Réunion visioconférence le 7/02 à 18h [cliquez ici](#).
- Campagne PSF 2023, 5 webinaires sont organisés du 13 au 17/02/23 [cliquez ici](#).
- Offre achats groupés structures gonflables [cliquez ici](#) pour plus d'information.
- La Commission Fédérale Jeunesse organise le jeudi 09/02/23 de 19h00 à 20h00 une réunion pour présenter l'Opération JAP [cliquez ici](#) pour plus d'information.
- **L'Assemblée Générale du Comité ASBB aura lieu le vendredi 16 juin à Manosque.**



Pôle Formation

- Questionnaire Forms à destination des clubs pour la mise en œuvre des obligations du Pacte Tous engagés 2024



Le CD88 souhaite recenser les actions faites dans les clubs relatives à l'arbitrage dans le cadre du Pacte "Tous engagés 2024" qui a été présenté en AG en juin 2022

Le Club s'engage à communiquer au Comité Départemental en début de chaque saison le nom et les coordonnées d'au moins un licencié qui devra :

- Assister avec assiduité et sérieux à l'ensemble de la formation initiale organisée par le Comité Départemental
- Passer l'Examen d'Arbitre Départemental (EAD) 2022/2023

Par dérogation à cet engagement :

- Les clubs ayant eu moins de 80 licenciés en saison N-1 peuvent ne s'acquitter de cet engagement que toutes les deux saisons.
- Les clubs ayant plus de 300 licenciés en saison N-1 devront communiquer à leur Comité Départemental / Territorial, le nom et les coordonnées d'au moins 2 licenciés qui devront assister avec assiduité et sérieux à l'ensemble de la formation initiale et qui devront passer l'EAD.

Un club ne respectant pas cet engagement se verra facturé par la FFBB d'une pénalité financière de 250€ par stagiaire manquant, ne terminant pas la formation ou ne passant pas l'examen. Les produits de cette pénalité financière viendront obligatoirement compléter le « Fonds de développement de l'arbitrage » du Comité Départemental à hauteur de 150€, celui de la Ligue régionale à hauteur de 50€ et celui de la FFBB à hauteur de 50€.



Pôle Formation

- DETB et BF en cours
- Sélections U11F et U12F
- Stages Espoirs U11M et U12M
- Webinaires CTC en cours
- Webinaires PSF du 13 au 17/02



Trésorier

Un point est fait sur le prévisionnel de la saison 2022 2023 avec la compta au 31 janvier

A noter à ce

- Produits : la plupart sont déjà encaissés pour la saison
- Charges : reste à prévoir le reste des licences à reverser à la Ligue, le solde des salaires jusqu'en mai, quelques factures pour les manifestations de fin de saison
- Recettes : quelques factures à rentrer
- Amortissements : derniers ajustements à faire

En synthèse un exercice qui devrait être sans mauvaise surprise et en équilibre, une trésorerie plus que positive malgré nos investissements



Pôle Développement

- **Mini-basket :**
- Le tournoi des Rois du 7 janvier a rassemblé 135 enfants de 15 clubs.
- Nous avons profité de cet événement pour lancer l'opération "Parents Fair-Play" qui sera l'objet d'une visioconférence fin février.
- La matinée s'est clôturée par la remise d'une médaille et une part de galette des rois offertes par le comité et des friandises offertes par notre partenaire.
- Si le tournoi fût apprécié des participants, il est tout de même regrettable de constater que, encore, des clubs ne répondent pas aux demandes de participation ou non, et surtout que trop de clubs ne mettent pas à disposition des arbitres pour la matinée.
- Merci à toutes celles et ceux qui ont aidé et donné de leur temps libre pour le bon déroulement de cette matinée appréciée des enfants, encadrants et parents présents.

- U11 : les secondes phases des matchs débuteront à la rentrée des vacances d'hiver.

- U9 : nouveauté cette saison avec la possibilité donnée aux clubs de pouvoir participer à des rencontres grand terrain. Les clubs peuvent aussi continuer en plateaux avec une partie ou tous leurs jeunes.

- Afin de faciliter les choses, il est demandé aux clubs ou responsables mini-basket de bien vouloir passer uniquement par les questionnaires en ligne (que ce soit pour les engagements, pour les disponibilités de salles, pour les participations (ou non) aux plateaux et pour les comptes-rendus de tournois).



Pôle Développement

- **Challenge Benjamin-e-s :**

- 34 garçons et 7 filles se sont affrontés lors du Challenge benjamins qui avait lieu le 21 janvier à Thaon. Il est regrettable et dommageable qu'un nombre trop important de clubs n'ait aucun joueur- joueuse présent pour cette manifestation.

Après les épreuves propres au Challenge les participants ont disputé un tournoi 3X3. Chacun d'entre eux s'est vu remettre un T-shirt et un goûter offerts par le comité ainsi que des bonbons par notre partenaire La confiserie Bressaude.

- Résultats Challenge et qualifiés pour les finales Lorraine du 21 mars à Nancy :

- **Filles :**

- Nina Andlauer : BC Chavelot
- Maéva Quartier Dit maire : BC Chavelot
- Camélia Perrin-Bellamy : BC Chavelot

- **Garçons :**

- Noha Zutterman : BC Chavelot
- Mahé Jacques : BC Chavelot
- Mathis Aubry : BC Chavelot

Merci au club de Thaon pour leur accueil.



Pôle Compétitions

- 4 week-end depuis le dernier bureau
- * 5 Fautes techniques dont 2 joueurs ont eu leur 3ème FT ; 26 depuis le début de la saison
- * 1 match perdu par pénalité pour
 - EB Mirecourt dont un licencié a joué en DMU11 ET DMU13
 - Val d'Ajol en U15M : n'a pas voulu continuer la rencontre pour raisons diverses (mauvais arbitrage, trop de fautes dangereuses non sifflées etc)
- * 1 feuille incomplète, manquent le groupement sportif pour arbitre, OTM et Délégué de club
- * 1 absence de délégué de club
- * 2 Matches perdus par forfait :
 - BC Gironcourt en DMU13
 - ASM Corcieux en U15M



Signature

Le Président
Luc VALETTE

Le Secrétaire Général
Gilles GREGORI